

ÉTHIQUE ET HUMANISATION DE LA GUERRE DANS LE CONTEXTE AFRICAIN

Lambert OULE

Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

lambertoule@gmail.com

Résumé :

La guerre est un phénomène intrinsèquement lié à la nature humaine. Les hommes, dans leur vécu quotidien, ont toujours cohabité avec qu'elle. Depuis les sociétés passées jusqu'à celles actuelles, aucune d'elles n'a fait l'économie de la guerre. Ainsi, le désir de guerre semble s'inscrire dans l'essence morale et rationnelle de l'homme. Étant donné qu'elle est inhérente à la vie des hommes, ceux-ci, c'est-à-dire les hommes ont pris l'initiative de l'humaniser pour la rendre conforme à la raison. Cependant, dans bon nombre de cas, tout comme en Afrique, cette entreprise d'humanisation de la guerre qui passe par le respect scrupuleux des codes, des principes et de l'éthique de la guerre, n'est pas toujours observée au point où nous remarquons de divers conflits armés dans les sociétés africaines qui ne riment pas avec les normes du droit humanitaire. La présente contribution, par le biais d'une double démarche analytique et critique, a pour enjeux, de montrer de prime abord, l'état des guerres politiques au sein des sociétés africaines. En outre, montrer les résultantes de ces guerres inhumaines en Afrique. Pour enfin, préconiser les perspectives du respect de l'éthique et principes de guerre en Afrique.

Mots clés : *Afrique- conflit armé- éthique- guerre- humanisation*

Abstract:

War is a phenomenon intrinsically linked to human nature. Humans, in their daily lives, have always coexisted with it. From past societies to present ones, none of them has avoided war. Thus, the desire for war seems to be part of the moral and rational essence of man. Given that it is inherent in human life, they, that is, men, have taken the initiative to humanize it to make it consistent with reason. However, in many cases, as in Africa, this endeavor to humanize war, which involves scrupulous respect for the codes,

principles, and ethics of war, is not always observed to the point where we notice various armed conflicts in African societies that do not rhyme with the norms of humanitarian law. This contribution, through a dual analytical and critical approach, aims to demonstrate, first and foremost, the state of political wars within African societies. Furthermore, it highlights the results of these inhumane wars in Africa. Finally, it advocates for the prospects of respecting the ethics and principles of war in Africa.

Keywords: *Africa - armed conflict - ethics - war - humanization*

Introduction

« La guerre est d'une importance vitale pour l'État. C'est le domaine de la vie et de la mort : la conservation ou la perte de l'empire en dépendent ; il est impérieux de le bien régler. Ne pas faire de sérieuses réflexions sur ce qui la concerne, c'est faire preuve d'une coupable indifférence pour la conservation ou pour la perte de ce qu'on a de plus cher. » (S. TZU, p. 1.). Du francique au XI^e siècle « werra », la guerre désigne « trouble, dispute, querelle, désordre, guerre ». Du latin « bellum » qui signifie "guerre" d'où est dérivé belliqueux, belliciste, belligérant et du grec « polemos » qui veut dire « guerre », et qui a donné polémique, polémiste, polémologie (l'étude de la guerre). La guerre renvoie généralement à un état de conflit armé entre plusieurs groupes politiques constitués, comme des États. Elle peut également renvoyer à un conflit armé entre deux factions de populations opposées à l'intérieur d'un même État telles que : la guerre de religion, la guerre juridique, la guerre civile, la guerre de siège, la guerre ethnique, guerre révolutionnaire ou subversive ou de sécession, guerre offensive, guerre défensive. Dès lors, la guerre peut être appréhendée de diverses manières. Nous sommes tentés de dire que c'est une fatalité liée à l'essence de l'homme. Elle devient à cet effet, le propre de toutes les sociétés qui peuplent le globe. En cela la guerre est vue comme une façon de faire la politique ou du moins une manifestation de la pratique politique comme le souligne

d'ailleurs Clausewitz : « la guerre n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens ». (C. V. CARL, p. 16.).

Puisqu'elle est inséparable de la politique voire de l'existence humaine, le commun des mortels a pris l'initiative de poser des codes, principes et règles qui pourront mieux la réguler dans sa pratique afin de la rendre conforme à la raison, sinon de l'humaniser et éviter la destruction massive des biens matériels et surtout de nombreuses pertes en vie humaine au cours de son entreprise et accéder par la suite à un climat de paix. Alors, dès le XVIII^e siècle, Jean-Jacques Rousseau essaie déjà d'attirer l'attention de ses contemporains sur la manière de traiter l'autre, c'est-à-dire son ennemi au cours de la guerre. À partir de la pensée suivante nous saisissons la volonté de Rousseau à poser les fondements du droit international humanitaire : « nous poserons les vrais principes du droit de la guerre » (J.J ROUSSEAU, p.72.).

La guerre est un phénomène très dangereux qu'il faut à tout moment de notre existence la penser pour éviter ses revers. Ainsi, réfléchir sur ses principes pour orienter humainement sa pratique reste plus qu'une nécessité. « La guerre ne donne point au vainqueur le droit de massacrer les peuples vaincus, ce droit qu'il n'a pas ne peut fonder celui de les asservir » (J.J ROUSSEAU, p.69). La Convention de Genève de 1949 qui s'inscrit de plein pied dans le droit international humanitaire rime parfaitement avec le projet rousseauiste de création des principes du droit de la guerre. Nonobstant l'existence de ces variétés de codes, principes et règles pour la conduite des conflits armés, plusieurs guerres de divers ordres qu'a connu l'humanité, ne respectent pas, ou du moins ne font aucun cas du droit international humanitaire. L'humaine condition est généralement mise aux oubliettes dans l'entreprise guerrière, ce qui engendre inéluctablement la souffrance et la misère des populations. Tel est le cas du continent noir qui, depuis la conquête coloniale jusqu'ici, est devenue le théâtre de ces

guerres inhumaines. L'Afrique a du mal à obéir et à appliquer rigoureusement les règles du droit international au cours des guerres, pour ne pas dire qu'elles sont mal exécutées dans les pays africains. La guerre est la monnaie courante de bon nombre d'États africains. De multiples phénomènes engendrent les conflits incessants en Afrique et ces guerres se déroulent généralement dans des conditions déplorables avec leur cortège de morts et de destructions indescriptibles des biens. Même en ce XXI^e siècle des pratiques tel que le terrorisme qui sème la terreur et la désolation au sein des populations africaines, est une forme de guerre qui fait fi de toutes les règles en vigueur régissant l'activité guerrière. Dans ce cas, il importe d'interpeller l'ensemble des acteurs de la politique nationale et continentale à veiller au respect et à l'application minutieux des principes et règles du droit international humanitaire avant, durant et après la pratique de la guerre en Afrique. Mais, l'Afrique est-elle véritablement outillée à respecter l'éthique et l'humanisation de la guerre ? Alors, comment rendre effectif l'humanisation de la guerre en Afrique ?

Loin de prôner ou de valoriser la guerre, les objectifs de cette réflexion consistent à mener l'ensemble des peuples africains à une prise de conscience des dangers liés au non-respect de l'éthique et de l'humanisation de la guerre qui constituent une grave atteinte à la dignité humaine dans notre monde africain d'une part ; à baliser la pratique du droit international humanitaire au sein de nos États pour une réelle rationalisation et humanisation de la guerre en Afrique dans l'optique de parvenir à la paix d'autre part.

Cette contribution est pour l'essentiel, une réflexion qui se base sur une démarche d'analyse et de critique des difficultés relatives au non-respect des principes et règles de la guerre issus du droit international humanitaire, en outre, elle est le lieu idéal pour exposer les dérives résultant du non-respect de l'éthique de la guerre et du droit international humanitaire dans la pratique

des conflits armés en Afrique, et enfin, montrer l'urgence et la nécessité d'humaniser la pratique de la guerre à travers le respect scrupuleux de l'éthique de la guerre et des principes du droit international humanitaire au sein des pays africains.

1-L'état des guerres politiques au sein des sociétés africaines

1.1. Les conflits armés à l'ère coloniale

Il est vrai que la guerre est indissociable des communautés humaines, mais les hommes étant des êtres dotés de conscience et de raison, ont pris l'initiative d'élaborer ses principes et règles pour la rendre moins douloureuse, moins meurtrière et moins dévastatrice afin de favoriser la paix. Cependant, le triste constat est que plusieurs guerres menées au cours des siècles au sein de diverses sociétés, font fi de ces codes régulateurs de la pratique de guerre. Tel est le cas des guerres de conquête et de colonisation qu'a connu l'Afrique au cours de son histoire. En effet, le continent noir a été sujet à la domination occidentale et cette emprise métropolitaine s'est effectuée par le biais des guerres sanglantes qui ont endeuillé de multiples familles en Afrique. Alors, « Quelles entrailles d'homme ne seraient émues à ces tristes objets ; mais il n'est plus permis d'être homme et de plaider la cause de l'humanité. La justice et la vérité doivent être pliées à l'intérêt des plus puissants, c'est la règle. ». (J.J ROUSSEAU, p. 23.). L'Afrique en a fait l'expérience avec les puissances occidentales. Dès sa découverte par les occidentaux, l'Afrique a été l'objet de convoitise pour les autres continents, ceci, du fait des richesses incommensurables qu'elle regorge. C'est en fait ses richesses indéchiffrables qui ont séduit le reste du monde à aller à sa conquête et cette exploration s'est faite de façon violente à travers des guerres inhumaines et meurtrières. Ces conflits armés ont pratiquement secoué toutes les régions d'Afrique. « En juin 1910, deux massacres de populations civiles désarmées eurent lieu à quelque jour de

distance, dans les régions des Abbey et des Attié du sud-est de la Côte d'Ivoire ». (Peuples en larme)

Au cours de cette période de conquête, ceux qui se proclament aujourd'hui défenseurs des droits de l'homme et du droit international humanitaire, ont commis plusieurs actes d'atrocité, ils se sont montrés plus cruels, voire mêmes plus sauvages que les barbares qu'ils sont venus apprivoiser. En fait,

Le lieutenant Alessandri, dès son arrivée, fit appeler quatre notables et leur demanda de lui livrer les gens d'EKoupé. Il les fit ensuite attacher et enfermer. (...). Trois hommes, un enfant de dix ans et trois femmes furent tués à coups de fusil et eurent la tête tranchée ensuite avec la machette. (...). Trois femmes sont mortes dans la forêt des suites de leurs blessures. Le nombre des morts s'élève à onze. Le village fut brûlé. (Peuples en larme)

Or, le droit international humanitaire qu'ils prétendent défendre et prôner est un ensemble de règles et principes qui protègent les personnes sans défense durant les conflits armés. Ce droit permet de limiter les moyens et les méthodes utilisés pendant la guerre. Et ces règles fixées par la Convention de Genève étaient déjà en vigueur dès le 22 août 1864. Ces règles interdisent les attaques contre les civils et leurs biens. Cependant, les envahisseurs coloniaux ont mis aux oubliettes ces principes et ce sont attaqués inhumainement aux peuples africains. Ce sont d'ailleurs face à ces actes immondes que Rousseau manifestait son indignation dès le XVIII^e siècle en ces mots :

J'élève les yeux et regarde au loin. J'aperçois des feux et des flammes, des campagnes désertes, des villes au pillage. Hommes farouches, où traînez-vous ces infortunés ? J'entends un bruit affreux ;

quel tumulte ! Quel cri ! J'approche ; je vois un théâtre de meurtres, dix mille hommes égorgés, les morts entassés par morceaux, les mourants foulés aux pieds des chevaux, partout l'image de la mort et de l'agonie. C'est donc le fruit de ces institutions pacifiques ! La pitié, l'indignation s'élèvent au fond de mon cœur. (J.J ROUSSEAU, p. 45.)

Les civilisés qui sont venus éclairer l'Afrique, apporter leur civilisation aux peuples africains n'ont fait aucune preuve d'humanité dans leur mode de conquête. Comme susdit, ils n'ont tenu compte du fait que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. Ces occidentaux ont mis au second banc l'humaine condition et ont foulé aux pieds la dignité de l'africain qu'ils considèrent d'ailleurs comme un animal. Cette époque a été une fois de plus, un moment très difficile pour le continent noir. Car, l'Afrique se voyait encore se vider de sa substance vitale. Elle voyait ses fils et filles périr sous l'influence coloniale. Le colon s'était vraiment érigé en un véritable monstre contre les chers fils d'Afrique. Les guerres coloniales ont sévi cruellement le peuple noir dans sa majorité. En suivant les lignes ci-après, nous parvenons à l'évidence que l'animalité occidentale s'est sincèrement appesanti sur le monde africain au cours de cette pénible colonisation :

Le Lieutenant arrive à Diapé où on ne l'attend pas. Il place des tirailleurs à la porte des cases, il envoie des tirailleurs qui tirent des coups de fusil. Les sentinelles rassemblent dans une cour les femmes et les enfants les fusillent à bout portant, ils leur coupent ensuite la tête. Les jeunes gens se sauvent. On tire sur eux. Quelques-uns sont blessés et vont mourir dans la forêt. Il y a cinquante-quatre morts,

vingt hommes, vingt-deux femmes, 5 petits garçons, 7 petites filles. (...). Des enfants ont été tués sur le dos de leur mère. (REMONTAGES. T)

Quel qualificatif pouvons-nous employer pour faire mention d'une telle barbarie humaine, contre l'espèce humaine ? Mais, où ont-ils enfoui les droits de l'homme et du citoyen pour se montrer aussi impitoyables aux yeux des africains ? L'Afrique a depuis toujours été le principal champ des guerres insensibles qui ne riment avec aucune norme de moralité. Même, après le départ de ces éclaireurs meurtriers du continent, l'Afrique continue d'être le théâtre des conflits armés non conventionnels.

1.2. Les guerres postcoloniales en Afrique

Tout comme les guerres bestiales de l'époque coloniale, l'Afrique a connu des périodes de troubles inhumaines après l'obtention de son indépendance et est toujours traversée par des conflits armés odieux. Les cas de violations des principes et règles de guerre sont actuellement inestimables dans les pays africains. La vie est banalisée au sein du monde africain, « à partir de maintenant, une goutte de pétrole vaudra plus qu'une goutte de sang » (E. LAURENT, p. 47.) sur la terre africaine. L'homme est en réalité chosifié en Afrique, c'est la raison pour laquelle l'on n'accorde aucune grande importance à la vie dans bien de cas chez les peuples noirs. Pour le gain, on préfère ne pas mettre l'accent sur la valeur de la vie mais au contraire user de tous les moyens possibles pour assujettir l'autre. Le Libéria, la Somalie, la Sierra Léone, le Rwanda, l'Angola ont profondément été marqués par des guerres de libération nationale, guerres interétatiques postindépendances, des guerres civiles qui ne respectaient pas les principes de l'éthique de la guerre et qui ont engendré de milliers de morts et de déplacés. Il y a eu : la « guerre régionale, guerre civile, guerre interne, guerre de sécession, guerre urbaine, guerre asymétrique, guerre de

guérilla, guerre totale, guerre limitée, (...), conflit armé, conflit majeur, conflit latent, lutte armée, rébellion, insurrection, crise aigüe, affrontement militaire... » (C. P. DAVID, p. 144.).

Cela dit, « entre 1970 et 2002, l'Afrique a été le théâtre de 35 guerres dont une grande majorité étaient des conflits internes. En l'an 2003, 20 % de la population africaine et 15 pays étaient concernés par la guerre » (P. HUGON), et ces conflits armés étaient pour la plupart des guerres déshumanisantes car elles n'obéissaient pas à l'éthique de la guerre et aux règles du droit international humanitaire. Pendant ces différentes guerres, les enfants sont généralement utilisés comme soldats, les civils sont attaqués ainsi que leurs biens et les prisonniers de guerre sont exposés aux tortures et aux traitements inhumains. Sans oublier les nombreux cas de viols et autres formes de violence sexuelle : les abus sexuels, l'esclavage sexuel à l'égard des enfants, des jeunes filles et des femmes. Voici un témoignage choquant : « À Butare, le 25 avril 1994, Pauline Nyiramasuhuko, ministre de la Famille et de la Promotion féminine, encourageait des miliciens à violer les femmes avant de les tuer. Selon le témoignage de l'un d'entre eux, Foster Mivumbi, la ministre disait : « Avant de tuer les femmes, vous devez les violer » » (LANDESMAN, p. 2003).

Si notre continent se portait bien on allait pouvoir éviter de rendre la pratique de la guerre inhumaine, c'est-à-dire faire la guerre sans qu'il y ait l'effusion de sang et des actes ignobles qui l'accompagnent comme le pense Rousseau. Comment les êtres pensants que nous sommes, pouvons-nous agir de cette sorte. Humainement,

Il est impardonnable que les enfants fassent l'objet d'attaques, soient violés et soient assassinés sans que notre conscience soit révoltée ou notre sens de la dignité humaine ébranlé. Il s'agit là d'une crise fondamentale de notre civilisation. L'impact des

conflits armés sur les enfants doit être le souci de chacun et est la responsabilité de chacun.”

(M. GRAÇA, p. 317.)

Les guerres de l'Angola de 1975, du Libéria sous le régime de Samuel Doe de 1989, la guerre de la Somalie de 1978, celle de la Sierra Léone du 23 mars 1991, ainsi que le génocide Rwandais de 1994 ont été les lieux de la manifestation de l'inhumanité en Afrique. Au cours de ces différentes guerres les hommes ont assisté à toutes sortes de violations des droits humains. L'exemple du Rwanda ci-dessous en dit plus : « Des centaines de milliers de Tutsi ont été massacrés de façon systématique, quelques heures seulement après l'assassinat du président. C'est le FPR qui mettra fin au génocide de 1994 en infligeant une défaite aux autorités civiles et militaires responsables des campagnes de tueries ». (A. DES FORGES). Le départ des colons de l'Afrique qui devrait être un soulagement pour l'homme noir, a été au contraire le début d'une nouvelle série de désolation et de misère pour le continent. Ainsi, l'accession à l'indépendance n'était pas en réalité la clé du bonheur des peuples africains. Car, la course au pouvoir deviendra de nouvelles origines des hostilités et de violences meurtrières parmi les africains. L'homme noir qui devrait œuvrer pour le bien-être de son continent, s'érige désormais en un véritable frein au développement de l'Afrique parfois avec la complicité de ses anciens colonisateurs en incendiant son propre monde à travers des guerres de toute catégorie. Ce qui est angoissant, c'est que ce sont les civils qui sont généralement les premières victimes de ces guerres et qui en souffrent amèrement.

En plus de ces conflits armés dérivés le plus souvent de la conquête du pouvoir politique, nous assistons depuis une décennie à une nouvelle forme de guerres qui s'apparente à un système de meurtre organisé connu sous le nom du terrorisme. Le terrorisme renvoie à un ensemble d'actes violents et illégaux

commis par un groupe de personnes en vue de provoquer un climat de terreur au sein de l'opinion publique ou d'ébranler la force d'un gouvernement. Ces actes de violences peuvent s'appliquer à toutes les catégories de personnes sans exception. Le terrorisme est actuellement devenu la monnaie courante dans plusieurs pays d'Afrique, principalement en Afrique subsaharienne. Et pourtant, cette manière de combattre n'est pas fondée en droit et ne respecte aucune norme du droit international humanitaire et aucune éthique de la guerre.

L'ensemble de toutes ces guerres et violences inhumaines perpétrées dans le continent africain a eu d'énormes conséquences sur les peuples d'Afrique dans leur généralité.

2. Les résultantes des guerres inhumaines en Afrique

2.1. Les revers sociopolitiques des guerres en Afrique

Nous sommes conscients que la guerre comporte assez de vices et de conséquences néfastes pour ceux qui l'entreprennent.

Un temps de guerre, (...), il n'y a aucune place pour une activité laborieuse, parce que son fruit est incertain ; et par conséquent aucune culture de la terre, aucune navigation, aucun engin pour déplacer ou soulever des choses telles qu'elles requièrent beaucoup de force ; aucune connaissance de la surface de la terre, aucune mesure du temps ; pas d'art, pas de lettres, (...). De cette guerre (...) résulte aussi que rien ne peut être injuste. Les notions de bien et de mal, justice et injustice, n'ont pas leur place ici. (T. HOBBS, p.113.)

Et puisque l'Afrique est exposée aux conflits armés de divers ordres depuis l'avènement de la colonisation jusqu'ici, elle ne peut connaître de réel essor, elle ne fait que subir les miasmes de

la guerre. Ces conflits armés empêchent la terre africaine d'être mise en valeur pour rendre heureux ses habitants. Rien d'humain ne peut prospérer en temps de guerre, la misère des populations ne fait que s'élargir en ces temps de la barbarie humaine. Ce qui fait que depuis un demi-siècle l'Afrique ne fait que vaciller çà et là. Ces multiples crises ôtent à notre continent un nombre considérable de ses biens. Dans la pratique de ces guerres insensées, de nombreuses infrastructures sont démolies sous la flamme des armes. Une telle réalité ne fera que retarder le développement sociopolitique de l'univers africain. Les écoles, les hôpitaux et les marchés sont le plus souvent détruits au cours des affrontements des belligérants. En effet, « les attaques contre des écoles et des hôpitaux » (Le rapport annuel de 2005 du Secrétaire général), se font en Afrique sans aucun remord ni regret lors des entreprises guerrières.

Ces guerres provoquent également la déconstruction de la vie politique des États africains. Un pays qui gémit sous les effets nauséabonds des conflits armés interminables et irréflectés ne peut en aucun cas fonctionner normalement. Il n'y aura pas de bonne politique pour la gestion adéquate et qualitative d'un État en guerre. Le conflit armé, quel que soit sa nature, va impérativement impacter le fonctionnement de cette nation. Or si le système politique d'un pays ne fonctionne pas correctement du fait de la guerre, les frontières peuvent aussi être fermées et cela va freiner la vie politique de la nation pouvant booster le développement du pays. Un État en guerre ne peut pleinement mener sa politique internationale qui pourra l'aider à amorcer son évolution.

2.2. Les effets des conflits armés africains sur les populations et l'économie

Au-delà des dégâts matériels et le bouleversement de l'ordre sociopolitique que l'on observe, il y a également des conséquences atroces qui s'exercent directement sur les

populations africaines. Nous avons entre autres de nombreuses pertes en vie humaine qui s'enregistrent durant et après les conflits armés dans les États africains. À cet effet, Jean-Bernard Véron nous fait savoir que

Depuis les débuts de la guerre civile du Soudan environ 2 millions de morts depuis 1958 à celle du Biafra 1967 à 1970 : 2 millions de morts, en passant par la guerre civile chronique au Tchad depuis 1965 : 300 000 à 500 000 morts et les combats fratricides en Angola faisant suite à la guerre de libération nationale : 700 000 à 1 million de morts, l'Afrique n'en finit pas d'être secouée par des crises armées à répétition, avec leur corollaire de victimes civiles. (J. B VERON, p.34)

Ce triste phénomène ne fait que prendre de l'ampleur en Afrique. Il n'y a pas de décennie où la terre africaine ne connaitra pas de guerres et de considérables pertes en vie humaine. Le pire est qu'à l'approche des élections présidentielles et au cours des élections, les guerres et les atrocités inhumaines se font grièvement sentir. Ensuite, on note aussi les humiliations inhumaines à travers les violences sexuelles tels que les viols, les abus sexuels, la prostitution pendant et après ces moments de tensions sanglantes. Sans ignorer de divers cas de torture, même les civils sont parfois décapités sauvagement, ce qui poussent les survivants à l'exil forcé et à l'immigration clandestine. En Afrique : « Des conflits armés insolubles se poursuivent et de nouvelles formes de violence commises par des acteurs non étatiques ont engendré des tueries, des actes de torture, des violences sexuelles et des déplacements massifs, y compris des crimes de droit international » (T. HASSAN, p.32). Les viols et les cas de vols accompagnent inéluctablement ces moments d'obscurités en Afrique. « Les survivantes de ces viols ont vécu

un ou plusieurs traumatismes : l'humiliation due au viol lui-même, la maladie contractée, un enfant issu de ce viol, contaminé lui-même ou pas. » (le rapport annuel de 2005 du Secrétaire général). Les victimes des différentes guerres africaines sont actuellement incommensurables et similaires aux victimes des grandes guerres occidentales du passé. Les violations des droits humains sont au quotidien mentionnées, l'extermination des peuples, et bien d'autres pratiques et phénomènes sont observés pendant ces conflits au point où l'Afrique peut égaler aujourd'hui l'occident en termes de victimes de guerres. Disons que « Les chiffres des victimes de guerre dans l'Afrique contemporaine sont comparables à ceux des grands conflits européens du XIXe siècle et même, pour certains, dépassent ceux de la première guerre mondiale. » (A. B BADO, p.56).

Et pourtant, ces multiples destructions des biens matériels, et ces innombrables morts à l'issue des conflits armés constituent un véritable danger pour le développement économique de la nation. Si les populations qui doivent travailler ardemment, sont devenues les premières victimes de la guerre, c'est-à-dire sont confrontées à la mort ou à l'exil, alors qui sont ceux qui pourront œuvrer pour faire fonctionner et faire booster le développement du pays. Disons pour cela que la guerre impacte négativement l'économie des pays africains. L'Afrique perd énormément dans les conflits armés. Soulignons aussi que le coût exorbitant des arsenaux de guerres est une difficulté pour plusieurs pays en Afrique. Le budget assigné à la pratique de la guerre est généralement plus couteux qu'à celui de l'éducation ou à ceux des autres domaines de la vie.

3. Les perspectives du respect de l'éthique et principes de guerre en Afrique

3.1. La nécessité du respect de l'éthique de la guerre pour une humanisation des conflits armés

Voyant les désastres causés par les conflits au sein des pays africains dès leur accession à l'indépendance jusqu'en ce XVIII^e siècle, il est plus qu'urgent que nous revenons au respect et à l'application de l'éthique et des règles du droit international humanitaire ainsi que l'ensemble des droits humains qui orientent la conduite de la guerre. L'être humain n'est pas un animal sauvage qu'on doit abattre sauvagement pendant les moments de troubles sociaux qui, le plus souvent ne concordent pas avec les intérêts des nations. La vie est sacrée et ôter la vie à un être humain, à notre semblable de façon ignoble ne doit pas rester impuni. Il est temps que les africains qui prennent plaisir à incendier le monde noir de manière inhumaine essaient de comprendre que rien ne vaut la vie. Les biens matériels pour lesquels on entreprend la guerre peuvent bel et bien être remplacés, par contre, nous ne pouvons jamais remplacer un être humain mort ni le ramener à la vie. Chaque homme est identique à lui-même et chacun à son rôle à jouer dans l'élaboration de l'histoire de l'humanité. Nul ne peut remplacer son prochain alors nul n'a le droit de lui ôter la vie. Nous devons désormais nous efforcer à mettre au cœur de nos habitudes et pratiques le respect du droit international humanitaire qui préconise la protection des personnes qui ne participent pas ou plus aux combats, c'est-à-dire à la guerre et qui règlement les moyens et les méthodes dans la conduite des opérations de guerre. Tout ceci pour limiter sinon même éviter les excès dans les conflits armés et préserver la dignité humaine en Afrique.

Alors, « Il serait criminel de ne pas respecter scrupuleusement les protocoles et les conventions qui protègent

les populations civiles dans la guerre, mais les chefs de guerre, à tous les échelons, doivent aussi être économes du sang de leurs soldats comme de celui de leurs adversaires » (G. J COT, p. 26.) Car il peut il y avoir de guerre en Afrique sans effusion de sang comme le pense Jean-Jacques Rousseau. Ce que nous devons savoir est que l'objectif des conflits armés n'est pas la destruction du genre humain ni des biens matériels, les guerres doivent viser à soumettre humainement le camp ennemi. « Si la fin de la guerre est la destruction de l'État ennemi, on peut y parvenir sans verser le sang des hommes. ». (J.J ROUSSEAU, p. 89.) Ainsi, entreprendre la guerre sans jamais verser le sang humain est l'excellente voie que nous, en tant qu'africains, devons dorénavant envisager dans le déroulement des conflits armés en Afrique.

Nous devons enseigner par tous les moyens possibles, c'est-à-dire éduquer nos contemporains de sorte que l'utilisation des enfants comme des soldats, l'emploi des armes et méthodes non conventionnelles, les attaques contre les civils et les soldats qui se rendent et contre les biens ainsi que les tortures et les traitements inhumains des prisonniers de guerre ne soient plus de notre ressort. Le recours aux conflits armés doit être la dernière option après avoir usé de toutes les autres voies possibles. Pour s'engager dans un conflit armé, nous devons nous appuyer sur les textes relatifs aux droits international humanitaire. Nous devons nous référer à la règle de la création du comité international de secours de 1863 devenu la croix rouge actuelle, au texte de l'adoption de la réglementation des conflits internationaux du 22 août 1864, et celui de l'adoption de la réglementation des guerres civiles du 12 août 1949 ainsi que le texte sur l'adoption des règles de protection des victimes des conflits armés internationaux et nationaux du 08 juin 1977 ; sans ignorer les textes des droits de l'homme et du citoyen et les droits humains.

En fait « la guerre et la tyrannie (...) seraient (...) les plus grands fléaux de l'humanité » (J. J ROUSSEAU, p. 674.), il serait raisonnable de bien analyser la résolution de s'engager dans une guerre quelconque pour éviter au maximum les dégâts collatéraux qui l'environnent. C'est un domaine de la vie et de la mort qui doit être pris au sérieux par l'ensemble des africains. Nul ne doit se mettre en marge dans la lutte pour l'humanisation de la guerre en Afrique.

3.2. La rationalisation de la guerre pour une quête de paix durable

La raison est la faculté qui nous distingue des autres êtres de la nature. Elle nous élève au-dessus des autres êtres pour pasticher Kant. Grâce à sa lumière, l'homme arrive à faire une distinction entre le bien et le mal, entre le vrai et le faux. Elle nous guide dans notre vie quotidienne. Cette faculté est source de connaissance, elle moralise et responsabilise l'homme. Grâce à sa présence, l'homme a une parfaite connaissance de sa vie intérieure et celle de l'extérieure. Dès lors, « la raison seule nous apprend à connaître le bien et le mal » (J. J ROUSSEAU, p. 91.). Elle confère à l'homme dignité et humanité. Par son règne, l'être humain arrive à dompter ses passions. C'est la raison pour laquelle Platon nous mentionne que l'homme est un animal social, l'idée que son disciple Aristote partage sans hésitation en déclarant à son tour que l'homme est un animal politique. Ceci, pour signifier que l'homme est un être doté de raison et de conscience destiné à vivre en société. C'est d'ailleurs une telle conception que défendent les rationalistes. Avec eux la raison est l'origine de toute connaissance et condition de toute bonne vie. La conscience, sinon la raison nous permet de poser des actes et de les reconnaître, c'est-à-dire de poser tel ou tel acte et savoir qu'on l'a posé comme le pense René Descartes.

Cette faculté nous élève au rang de dieu et nous moralise selon Rousseau. Alors, la raison humanise et peut amoindrir le taux de barbarie en l'homme.

Certes, l'homme est un animal qui comporte des traits de violence et d'agressivité en lui comme les autres animaux comme le conçoit Freud, mais par le truchement de sa raison, il parvient à avoir la maîtrise de soi et à canaliser son animalité pour mieux s'adapter à la vie communautaire. Par conséquent, celui-ci a la capacité de faire du domaine de la guerre un moyen de recherche de paix et non un lieu de désolation et de la mort. Nous sommes convaincus que l'œuvre de la raison ou du moins par la raison, nous pouvons parfaitement humaniser la guerre et avoir une excellente maîtrise de cet art de la guerre qui consiste à vaincre sans effusion de sang ni de mort durant nos conflits en Afrique car, « vaincre sans combattre est le sommet de l'art [...] les chefs avisés soumettent l'armée adverse sans bataille [...] ainsi vos troupes ne sont pas usées lorsque vous avez réalisé vos objectifs » (S. TZU, p. 10.). Il est vrai que jusqu'ici « avec toute leur morale les hommes n'eussent jamais été que des monstres », (J. J ROUSSEAU, pp. 59-60.). Néanmoins, les africains étant des êtres humains doués de conscience et de raison comme les autres hommes qui peuplent le monde, ont la possibilité de se conformer à la raison pour s'imprégner des valeurs éthiques et morales qui régissent la pratique de la guerre. Car il faut dire que « la guerre, en tant que telle, ne produit aucun droit de tuer des êtres humains ». (J. J ROUSSEAU, p. 89.). Dans ce cas, nous devons faire de sorte que les conflits armés dans nos États africains ne soient pas des phénomènes de déshumanisation de l'être humain. En toute chose et en toute circonstance, nous devons user de notre bon sens afin de préserver et respecter la dignité humaine en Afrique. Car généralement, nous avons l'impression que pour des questions d'intérêts individuels, plusieurs acteurs politiques et citoyens de toutes les conditions, de toutes classes marginalisent la raison et ses jugements pour

céder à la voie de la violence qui est le propre des animaux. Ceci fait que l'Afrique est parsemée de guerre. Chacun cherche à prévaloir ses intérêts personnels au détriment des intérêts du pays et du continent. Pour cela nul n'est capable pour ne pas dire personne n'est prête à écouter la voix de la raison et pourtant, si nous ne suivons pas la raison, nous ne ferons que mettre en péril notre monde africain.

Les pays africains sont devenus en majeure partie des lieux de régression au lieu d'être les endroits d'émancipation à cause des atrocités de masse, des violences meurtrières qui confirment la barbarie d'une civilisation irrationnelle avancée. Indignés face à une telle situation, nous doutons parfois de la mission de rédemption assignée à tous ces promoteurs, agents et services des droits de l'homme, du droit international humanitaire en Afrique depuis l'indépendance de ses pays jusqu'ici. Pouvons-nous accepter alors l'idée selon laquelle « la raison est devenue une finalité sans fin, qui de ce fait, peut s'attacher à toutes les fins ». (T. ADORNO et M. HORKHEIMER). Non, c'est l'homme lui-même qui, pour des raisons intéressées détourne, sa conscience, sa raison de sa mission. Si l'univers s'est retrouvé dans cette situation, c'est sans doute parce que la dimension spirituelle et morale de l'homme a été occultée. Alors, n'est-il pas nécessaire d'implanter au cœur du domaine de la guerre la morale et la spiritualité, caractéristiques de la raison ? Une prise de conscience de toutes méthodes et motivations de l'entreprise guerrière s'impose. Il faut que l'entreprise de la guerre en Afrique s'accompagne impérativement de la spiritualité, de la moralité et de la rationalité ; afin que les africains soient libérés de l'aliénation et des atrocités des conflits armés. De ce fait, tous les décideurs nationaux et internationaux doivent se rendre à l'évidence que le véritable combat actuel pour le continent noir est une humanisation rationnelle de la guerre ayant essentiellement pour objectif la promotion de la personne

humaine et son épanouissement en Afrique, pour ne pas dire la paix.

Ainsi donc, il faut nécessairement mettre fin aux projets inutiles et futiles qui engagent des capitaux exorbitants et qui menacent l'équilibre et la quiétude du continent noir tels que : la course aux armements ainsi que les guerres inutiles et inhumaines.

Conclusion

L'Afrique a connu et connaît plusieurs maux qui retardent sa prospérité. Au nombre de ces fléaux qui gangrènent le continent noir, la guerre en est le principal. Elle peut être appréhendée comme l'un des principaux phénomènes dangereux contre l'évolution des peuples africains. La guerre en elle-même, il faut le dire, comporte assez de risques et elle est la source de plusieurs autres problèmes. Les guerres de conquêtes, les guerres de libération, les guerres interétatiques postindépendance sont autant de guerres qui se sont déroulées dans des conditions inhumaines. À cet effet, l'Afrique se présente comme la « région du monde la plus affectée par les luttes armées » (A. AYASSI, p. 9). Et ces conflits armés sont la cause centrale de la mortalité très élevée, il y a « près de 10 millions de morts » (P. Hugon, p.23) occasionnés par les guerres en Afrique, origine de la pauvreté, de la famine, de la misère, des maladies, de la destruction des deniers publics, en un mot la guerre est la provenance de la souffrance de l'espèce humaine en Afrique. Et puisqu'elle ne fait que continuer ses ravages sur le continent, il est alors plus qu'urgent de mener des réflexions pour la contenir et limiter ses revers même si elle ne peut pas absolument disparaître de notre existence. En tant qu'humain, l'homme africain doit avoir « une répugnance innée à voir souffrir son semblable ». (J.J. ROUSSEAU, p. 57). C'est pourquoi, sans rester en marge de cette lutte, nous nous

évertuons à l'exhortation au respect et à la mise en application de l'éthique de la guerre et des règles et principes du droit international humanitaire, du droit humain, du droit de l'homme et du citoyen en Afrique. Car, « personne ne choisit de faire la guerre pour la guerre » (ARISTOTE, p.511.) Ce combat nécessite l'engagement et la détermination de toutes les couches sociales africaines sans distinction de classe. C'est notre disponibilité à nous disposer au respect de tous les droits susmentionnés qui pourra rendre possible le règne de l'humanité dans la pratique de la guerre, c'est-à-dire l'humanisation de ce domaine existentiel sur la terre africaine. « Je suis homme : rien de ce qui est humain ne m'est étranger » (L. L GRATELOUP, p. 5.). C'est aussi le lieu de souligner que « Nul n'est assez fou pour préférer la guerre à la paix » (R. ARON, p. 35.). Nous devons alors activer notre sens de moralité et notre rationalité pour l'effectivité de ce projet humain. La guerre fait perdre à notre continent toutes ses richesses et trésors. Ainsi elle doit être envisagée comme le dernier recours après avoir employé toutes les autres voies de résolution diplomatique des différends entre les communautés africaines et dans son déroulement, tous les acteurs doivent absolument être des économes du sang humain et faire valoir la dignité humaine en vue de la paix.

Références bibliographiques

- ADORNO Théodore et HORKHEIMER Max**, 1974, La Dialectique de la Raison, Gallimard, Paris, 281p.
- ARON Raymond**, 2004, Paix et guerre entre les nations, Ed. Calmann-Lévy, Paris, p. 35.
- ARISTOTE**, 1990, Éthique à Nicomaque, X, 7, 117b7-12, tra. Tricot, Vrin, Paris, p. 511.
- AYASSI Anatole**, 1997, « Le défi de la sécurité régionale en Afrique après la guerre froide, vers la diplomatie préventive et

la sécurité collective », in Revue camerounaise de science politique, vol 4, n°2.

BADO Brice Arsène, 2015, Dynamiques des guerres en Afrique, L'Harmattan, Paris, p.56.

CARL Clausewitz Von, De la guerre, chapitre1, Traduction de Jean-Baptiste Neuens, Flammarion, Paris, 2014, p. 16.

COT Général Jean, 2016, Un monde en paix Une utopie réaliste ? © Éditions Charles Léopold Mayer, p.26.

DAVID Charles Philippe, 2013, La guerre et la paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie, Presses de Sciences Po, 3e éd, p. 144.

Alison Des Forges,1999, Aucun témoin ne doit survivre, Éditions Karthala, Paris

FARGE Arlette, 1992, Les fatigues de la guerre, Gallimard, Paris

GRATELOUP Louis Léon, 1993, Anthologie philosophique, Hachette, Paris, p.5.

GRAÇA Machel, Impact des conflits armés sur les enfants, A/51/306 (1996), paragraphe 317.

HOBBS Thomas, Léviathan, 2002, Tra. Folliot, F., Ed. Numérique, Novembre, Chapitre XIII, p.113.

HUGON Philippe, 2006, « Conflits armés, insécurité et trappes à pauvreté en Afrique », in Afrique contemporaine.

LAURENT Éric, 2006, in La face cachée du pétrole, Paris, Ed. Plon, p. 47.

Le rapport annuel de 2005 du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés (A/59/695 – S/2005/72), disponible à l'adresse suivante : <https://undocs.org/S/2005/72>

NYARAMASUHUKO Pauline, Landesman, 2003, Le viol comme méthode de génocide au Rwanda, La barbarie au féminin.<https://www.courrierinternational.com/article/2002/11/14/pauline-nyiramasuhuko-la-barbarie-au-feminin?fbclid=IwAR1bL2A>

xLBoE9yLnfdyZpzvJ5AEjmR85Wdw8n9JR5fcwbZwNQ6Sp
DOiHXU

Peuples en larmes, peuples en armes. L'œil de l'histoire, 2,
Editions de Minuit, Paris

REMONTAGES du temps, 2010, l'œil de l'histoire, 2,
Editions de Minuit, Paris

Revue Tiers Monde, 2003/4, n°176, p. 829.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 1964, Œuvres complètes III,
Fragments sur la guerre, Par Sven Stelling-Michaud, Gallimard,
Paris 2240p.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 2014, Principes du droit de la
guerre, Vrin, Paris, p. 89.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 2009, Émile ou de l'éducation,
Flammarion, Paris, p. 674.

TZU Sun, 2008, L'Art de la guerre, Traduction de Joseph-Marie
Amiot 1772, article I, Édition Philosophie, p.10.

VERON Jean-Bernard, 2010, La Somalie : un cas désespéré ?
Afrique contemporaine, n°232, p.34.